



## **Gestion des substances chimiques dans le secteur de l'électronique : Rapport aux intervenants sur le rôle possible du GT sur GRPC**

Décembre 2009

### **À l'attention des intervenants du secteur de l'électronique**

*Lors de leur réunion de 2008 à Tucson, en Arizona, les intervenants du secteur de la gestion rationnelle des produits chimiques (GRPC) ont exprimé un intérêt pour la gestion des substances chimiques dans le secteur de l'équipement électronique et électrique. Étant donné que cette question était déjà examinée dans le cadre du Partenariat pour la prévention de la pollution dans le secteur de l'électronique (PPPSE), du Programme relatif au commerce et à l'environnement, le Groupe de travail sur la GRPC s'est engagé à examiner des façons dont il pourrait contribuer aux travaux menés dans le cadre du Programme relatif au commerce et à l'environnement. La présente lettre expose les résultats de cet examen.*

*Le Groupe de travail sur la GRPC a passé en revue différents rapports commandés et résumés par le Secrétariat de la CCE, qui a évalué le rôle que le Groupe de travail pourrait jouer dans la gestion écologique des substances chimiques dans le secteur de l'électronique. En se fondant sur ces rapports, le Groupe de travail sur la GRPC a conclu qu'il n'y avait pas lieu de poursuivre les travaux dans ce secteur pour le moment, étant donné que le secteur de l'électronique ne s'inscrit pas dans son mandat, mais cadre plutôt avec les activités du Groupe de travail sur les déchets dangereux de la CCE. Cette conclusion s'appuie sur les constatations du Secrétariat, des consultants et des spécialistes nationaux qui ont participé au projet. Le document ci-joint résume ces constatations, décrit comment le Groupe de travail sur la GRPC poursuivra ses travaux dans ces domaines, dans une mesure restreinte, et explique les motifs pour lesquels on a décidé de mettre fin à ce projet du Groupe de travail sur la GRPC de la CCE pour se concentrer sur d'autres secteurs prioritaires pour les trois pays.*

*Si vous avez des propositions à formuler quant aux futurs secteurs d'intérêt, n'hésitez pas à communiquer avec nous.*

*Cordialement,*

*Margaret Kenny*

*Présidente, Groupe de travail sur la gestion rationnelle des produits chimiques de la CCE et  
directrice générale, Secteurs des produits chimiques  
Environnement Canada*

## Résumé

Lors de leur réunion de 2008 à Tucson, en Arizona, les intervenants du secteur de la gestion rationnelle des produits chimiques (GRPC) ont exprimé un intérêt pour la gestion des substances chimiques dans le secteur de l'équipement électronique et électrique (EEE). Étant donné que cette question était déjà examinée dans le cadre du Partenariat pour la prévention de la pollution dans le secteur de l'électronique (PPPSE), du Programme relatif au commerce et à l'environnement, le Groupe de travail sur la GRPC s'est engagé à examiner comment il pourrait contribuer à ces travaux.

Le Groupe de travail sur la GRPC a donc mis sur pied un groupe d'étude sur le secteur de l'électronique, chargé de cibler les initiatives ou groupes existants à la CCE dont les travaux portent sur le secteur EEE, de déterminer les lacunes et de mettre en évidence les questions ou besoins qui pourraient être intégrés aux travaux du Groupe de travail sur la GRPC dans le cadre d'une approche sectorielle.

Le Groupe de travail sur la GRPC et le PPPSE avaient déjà travaillé ensemble sur des questions d'intérêt commun dans le secteur de l'électronique; on a retenu les services d'un consultant pour faciliter la mise en évidence des recoupements possibles entre les deux programmes relativement au secteur de l'électronique. Deux rapports ont été produits pour le compte du PPPSE :

- 1) Evaluation of Potential for Improved Environmental Design of Electronics and Electronic Waste Management in North America with a Focus on Supply Chain Environmental Management
- 2) Study of Chemical Use Within the Electronics Sector and the Needs of Small and Medium Sized Enterprises (SMEs) Within the Sector to Adapt to Changing National, Regional and International Requirements.

Selon ces rapports :

- La chaîne d'approvisionnement du secteur de l'électronique comporte de multiples paliers, évolue rapidement et s'inscrit dans une perspective internationale. De nombreuses composantes sont fabriquées à l'étranger (surtout en Asie) puis expédiées en Amérique du Nord, où elles sont assemblées. On compte de moins en moins de grandes entreprises qui fabriquent de l'équipement au Canada et aux États-Unis. Par contre, le Mexique demeure un important lieu de fabrication d'écrans plats pour téléviseurs.
- Les entreprises nord-américaines du secteur de l'électronique œuvrent essentiellement dans le domaine de la conception et de la fabrication de prototypes pour les grandes entreprises de fabrication étrangères. Des cartes de circuits imprimés spécialisés sont fabriquées aux États-Unis, au Canada et au Mexique et sont généralement destinées au marché local, mais une partie de la production est exportée en Europe et doit donc être conforme à la nouvelle directive européenne sur la restriction d'utilisation de substances dangereuses pour l'environnement (RoHS). Cette directive vise six substances toxiques

présentes dans certains équipements électroniques et électriques, et les entreprises nord-américaines doivent s'y conformer depuis juillet 2006.

- Les composants et les produits électroniques obsolètes constituent un enjeu public et une préoccupation environnementale, et une foule d'approches sont proposées pour favoriser une gestion écologique à la fin du cycle de vie à l'échelon infrarégional. Il est très difficile de gérer adéquatement les quantités de plus en plus grandes de matériel électronique grand public qui sont mises au rebut chaque année.

À la lumière de ces constatations, on a ciblé des questions auxquelles la CCE pourrait s'intéresser dans le cadre de ses travaux.

### **Chaîne d'approvisionnement**

- Gérer la chaîne d'approvisionnement, y compris en ce qui a trait à la divulgation de la composition, pour connaître les substances qui sont utilisées dans les produits, et ainsi contrôler les substances chimiques ou toxiques qu'on trouve dans les appareils électroniques grand public vendus en Amérique du Nord. On peut ainsi réduire la quantité de telles substances qui devront être gérées à la fin du cycle de vie.
- Faciliter le dialogue sur l'harmonisation entre l'EPEAT et Terrachoice®, deux organismes qui ont défini des critères d'achat de produits écologiques dans le domaine de l'informatique. Il y aurait lieu de revoir ce rôle, qui est toujours pertinent.

### **Fin du cycle de vie**

- Formation du personnel des PME du secteur de la transformation des produits électroniques à la fin de leur cycle de vie sur la gestion adéquate de ces produits.
- Gestion des piles (contenant des composés de lithium ou du nickel et du cadmium), des lampes fluorescentes (qui contiennent du mercure) et des cartouches de toner à la fin de leur cycle de vie.

### **Substances chimiques**

- Utilisation de polybromodiphényléthers (PBDE) dans les plastiques et les résines qu'on trouve dans le matériel électronique grand public.
- Réduction de l'utilisation de soudage au plomb dans les usines nord-américaines de fabrication de cartes de circuits imprimés spécialisés.
- Établissement de partenariats stratégiques avec des associations et organisations industrielles clés dont les sites Web sont utilisés par les PME pour faire connaître l'existence d'outils et de programmes de formation sur la production écologique de matériel électronique.

À la suite de discussions entre le PPPSE et les équipes du groupe d'étude sur le secteur de l'électronique, on a soulevé les questions suivantes dans le contexte des travaux proposés :

- (1) On reconnaît que le matériel électronique doit être géré adéquatement à la fin de son cycle de vie, mais les risques de chevauchement d'activités sont grands, du fait que d'autres initiatives sont actuellement mises en œuvre; mentionnons entre autres les travaux faits dans le cadre de la Convention de Bâle sur la gestion écologique des déchets électriques et électroniques.
- (2) Les compétences spécialisées du Groupe de travail sur la GRPC s'appliquent davantage aux questions de production et d'utilisation de substances chimiques, qui ont été examinées dans le cadre des travaux du PPPSE. La gestion des composantes dangereuses du matériel électronique à la fin de son cycle de vie cadrerait mieux avec les travaux du Groupe de travail sur les déchets dangereux mis sur pied par le Groupe de travail nord-américain sur la coopération en vue de l'application et de l'observation des lois environnementales (également désigné « Groupe de travail sur l'application et l'observation des lois »), le risque de chevauchement demeure, par exemple dans le contexte des initiatives menées dans le cadre de la Convention de Bâle.
- (3) Le projet de la CCE relatif à l'écologisation des chaînes d'approvisionnement, visant à promouvoir la prévention de la pollution dans les PME qui approvisionnent les grandes entreprises, serait une meilleure tribune pour l'examen des questions relatives aux chaînes d'approvisionnement.
- (4) Certains problèmes subsistent relativement à l'utilisation du plomb dans les cartes de circuits imprimés spécialisés fabriquées en Amérique du Nord, mais les choses évoluent rapidement en raison de forces externes, plus particulièrement l'EPEAT et TerraChoice, qui exigent la conformité à la directive RoHS et le respect des restrictions sur la teneur en plomb. De même, REACH et le programme de gestion des substances chimiques pourraient également cibler des substances chimiques préoccupantes; les travaux menés dans le cadre du programme de GRPC risqueraient alors de faire double emploi et d'être désuets une fois achevés.
- (5) L'expertise du Groupe de travail sur la GRPC en matière de PBDE peut être utile au secteur de l'électronique, mais l'importance de la contribution du Groupe de travail dépendra de l'évaluation des besoins du Mexique en matière de gestion des PBDE. Le Groupe de travail sur la GRPC a mis sur pied une équipe d'étude des PBDE composée de spécialistes des trois pays, qui s'attache actuellement à dresser l'inventaire des sources de PBDE au Mexique; par la suite, on évaluera les besoins du Mexique. Les résultats des deux activités aideront le Groupe de travail à établir ses priorités en matière de collaboration.

La CCE étudie toujours la possibilité d'entreprendre d'autres travaux sur le matériel électronique, plus précisément la gestion à la fin du cycle de vie, et elle a mis sur pied une équipe de spécialistes des trois Parties, qui examineront les projets possibles. Les spécialistes de la GRPC ne participent pas à ces discussions, mais le Groupe de travail sur la GRPC en fera le suivi et y contribuera, au besoin. Le Groupe de travail sur la GRPC conclura ses travaux sur le secteur de l'électronique et déterminera ensuite l'orientation de ses travaux futurs.